

## Médecin de protection infantile (PI)

Pôle Solidarité - Direction de l'Enfance et de la Famille, Service de la Protection Maternelle et Infantile	
<b>Classification</b>	<p>Filière : médico sociale Poste de catégorie A, relevant du cadre d'emplois des médecins territoriaux</p> <p>Lieu d'affectation : circonscriptions de PMI</p> <p>Fonction d'encadrement : non RIFSEEP A4-1 et NBI encadrement des politiques socio-éducatives en QPV de 20 points, si le poste est situé en Quartier Prioritaire de la Ville</p> <p>Quotité de travail : 100 % Tous nos postes sont handi-accessibles</p>
<b>Environnement du poste de travail</b>	<p>Direction : Direction de l'Enfance et de la Famille Service : Service de Protection Maternelle et Infantile Bureau : Secteur Territoires</p>
<b>Position du poste dans l'organisation</b>	Supérieur hiérarchique direct : Responsable de circonscription de la PMI

### Raison d'être du poste :

Dans le cadre des orientations départementales, des missions légales de PMI – planification familiale et du projet de service, le médecin de protection infantile contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique départementale et partenariale en matière de petite enfance et de santé publique.

Il/Elle assure des activités cliniques et de secteur en direction des jeunes enfants et des parents avec l'équipe pluridisciplinaire PMI et en coordination avec le responsable de circonscription et en lien avec le bureau de Protection Infantile.

<b>Missions principales:</b>	Assurer de façon hebdomadaire six activités cliniques et/ou de santé publique : consultations médicales de promotion de la santé et de prévention auprès d'enfants âgés de 0 à 6 ans en centre de PMI, suivi médical préventif des enfants en crèche départementale, coordination de la santé des enfants confiés à l'ASE, ...
	Etre responsable d'un secteur de protection de l'enfance, en lien avec le/la puéricultrice et le/la psychologue, et en partenariat interne et externe : l'Aide Sociale à l'Enfance et les services sociaux, les partenaires institutionnels, associatifs et hospitaliers.
	Animer ou participer aux actions de santé publique en lien avec le responsable de circonscription de PMI, les professionnels de l'équipe PMI et les partenaires.
	Permettre la coordination de la prise en charge, la transmission des informations et le partage de pratiques professionnelles en participant aux réunions du bureau technique, des centres de PMI et de la circonscription.
	Consacrer 10% de son temps de travail hebdomadaire à mettre à jour ses connaissances et suivre des actions de formation.
Contribuer à l'élaboration des programmes et des actions de prévention, de promotion de la santé et de santé publique et contribuer au suivi de leur mise en œuvre.	

## Compétences

- **Relationnelles**

Savoir travailler en équipe pluri-professionnelle

Savoir adapter sa posture professionnelle au regard de situations humainement et socialement complexes

Savoir transmettre ses connaissances et/ou son expertise

- **Organisationnelles**

Savoir organiser, planifier son travail en fonction des priorités de l'activité

Savoir s'inscrire dans la mise en œuvre des objectifs collectifs du projet de santé publique

Savoir travailler en partenariat avec les différents acteurs (internes/externes, terrain/institutionnels)

- **Techniques**

Connaître le cadre réglementaire, les enjeux et les évolutions en matière de protection maternelle et infantile

Savoir développer des moyens de prévention, d'éducation et de promotion de la santé de l'enfant et/ou de sa famille

Savoir évaluer une situation de protection de l'enfance

Savoir rédiger un rapport d'évaluation d'une situation de protection de l'enfance

**Moyens mis à disposition :** Téléphone mobile, utilisation de véhicules de service

**Niveau d'études :** I

**Diplômes requis :** doctorat en médecine (ou titulaire d'une licence de remplacement délivrée par le conseil départemental de l'Ordre des médecins), diplôme en pédiatrie ou expérience clinique auprès d'enfants.

**Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire**

Souhaitée(s)  Requise(s)

### Caractéristiques principales liées au poste

Horaires spécifiques

Permis de conduire obligatoire

Déplacements province et étranger

Astreintes

Logement de fonction

Vaccins obligatoires

Port d'une tenue de travail obligatoire

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser à :

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT-DENIS  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
BUREAU DU RECRUTEMENT DEF  
93006 BOBIGNY CEDEX